

Prier avec courage

2Tim 3, 14 – 4, 2 ; Luc 18, 1-8, dimanche 16 octobre 2022, Evelyne Zinsstag

Chère Communauté

L'Évangile de Luc insiste sur la mise en œuvre de la foi dans la vie quotidienne. Il y est moins question de démontrer la majesté divine du Christ que de donner aux lectrices et lecteurs des impulsions pour les faire réfléchir à leur propre vie. Comment faut-il vivre en tant que disciple du Christ ? Quelle attitude faut-il prendre envers son prochain ? Cela peut avoir un goût moralisateur. Mais l'histoire que nous avons entendue aujourd'hui prouve que l'intention de l'Évangile est toute autre que de nous enfermer dans une sorte de légalisme chrétien.

Car la vie active de toute personne chrétienne se fonde d'abord sur la relation de Dieu avec elle – relation que nous pouvons vivre concrètement dans le dialogue avec Dieu, dans la prière. Dans la prière, il n'existe pas d'interdits. Qui veut « bien » prier, doit surtout le faire, et le faire sans se gêner – oui même avec un certain culot, comme nous l'enseigne l'exemple de la veuve déterminée. Son histoire fait partie d'un plus grand ensemble d'enseignements sur la prière : Premièrement, dans le chapitre 18, elle est suivie par l'histoire du pharisien et du péager au Temple, une histoire qui parle de l'attitude à prendre dans la prière. Michel prêchera sur ce deuxième enseignement la semaine prochaine.

Ensuite, elle fait écho à une histoire dans le chapitre 11 qui est construit de manière presque identique : Un homme va frapper à la porte d'un bon ami au milieu de la nuit pour lui demander un peu de pain. Celui-ci refuse d'abord de lui ouvrir la porte, mais fini par le faire pour pouvoir retourner dormir en paix. La conclusion de l'histoire ressemble à celle que Jésus fait à propos du juge inique : Si nous, humains avec des intentions parfois louches ou des attitudes parfois lâches, savons tout de même faire le bien pour ceux qui nous sont proches, alors combien plus Dieu nous donnera ce qu'il nous faut si nous osons nous confier à lui – Dieu qui lui, nous aime d'un amour sans relâche ! (Luc 11, 5-13)

Cette histoire jumelle de celle sur la veuve déterminée est de son côté encore précédée par un troisième enseignement sur la prière. Et j'aimerais m'arrêter un moment à celui-ci avant de revenir à la veuve déterminée. Au début du chapitre, l'Évangile raconte comment Jésus prie. Jésus fait cela souvent dans l'Évangile de Luc, Évangile pourtant si préoccupé par l'action. Il nous rappelle ainsi que l'action a besoin d'une base spirituelle qui se construit dans le dialogue avec Dieu. Puis, Jésus enseigne à ses disciples la prière que nous connaissons bien – le Notre Père dans une version condensée, réduite à l'essentiel. Écoutons maintenant le récit dans Luc 11, 1-4 :

Un jour, Jésus priait en un certain lieu. Quand il eut fini, un de ses disciples lui demanda :
« Seigneur, enseigne-nous à prier, comme Jean l'a appris à ses disciples. » Jésus leur dit : « Quand vous priez, dites :

« Père, que chacun reconnaisse qui tu es ; que ton règne vienne !
Donne-nous chaque jour le pain dont nous avons besoin.
Pardonne-nous nos péchés,
car nous pardonnons nous-mêmes à tous ceux qui nous ont fait du tort.
Et ne nous laisse pas entrer dans l'épreuve. » »

Nous disons habituellement une version un peu plus étoffée de cette prière, version tirée de l'Évangile de Matthieu. La version de l'Évangile de Luc est plus directe. Une version pour l'urgence, concentrée sur les éléments absolument nécessaires. Une version qui est peut-être particulièrement consciente de la réalité de l'épreuve et du doute qui peuvent assaillir les croyants sur leur chemin de la foi. Cet enseignement du Notre Père semble être

approfondi par les histoires qui le suivent : l'homme qui frappe à la porte de son ami, puis la veuve qui frappe à la porte du juge inique, et finalement par les prières du pharisien et du péager au Temple.

Regardons à présent l'histoire de la veuve et du juge de plus près. Il s'agit d'une parabole qui est (pour une fois !) déjà encadrée d'une explication. Nous sommes guidés dès le début dans l'interprétation de cette histoire afin que nous comprenions bien : Il s'agit d'adopter une attitude de persévérance dans la prière. La veuve, c'est nous – les croyants, tous ceux qui adhèrent à l'Eglise du Christ. L'Eglise elle-même, souvent appelée la mariée du Christ, peut sembler comme une veuve dans ce monde, une veuve qui attend d'être délivrée et sauvée de l'injustice et de la violence dans le monde.

Une veuve, c'est une personne particulièrement vulnérable dans l'antiquité. Elle a perdu son mari qui était aussi son protecteur juridique. Pour avoir accès à ses possessions, il lui faut un homme qui s'engage pour assurer ses droits. Le statut de veuve peut engendrer le risque de tomber dans la misère économique et sociale. La communauté est appelée à s'engager pour sa protection, comme le font de nombreux commandements de l'Ancien Testament. Malgré sa situation fragile au niveau juridique, la veuve est toutefois aussi une femme avec des libertés particulières : sans homme à ses côtés, elle peut agir seule pour gagner sa vie, elle ne doit répondre à personne pour ses décisions. Dans l'Eglise primitive, le titre de veuve était un ministère attribué aux femmes solitaires. Toute femme non mariée, même vierge, pouvait être nommée veuve. L'accès à ce ministère était donc aussi une option pour les femmes qui préféraient renoncer au mariage.

Dans la parabole, la veuve est dépeinte comme une femme courageuse qui ne se laisse pas rebuter par le juge têtue. Sachant qu'elle dépend de son aide pour faire reconnaître ses droits et recevoir l'accès à ses biens, et confiante aussi de son droit moral, elle ne cesse pas de faire appel à l'aide du juge malhonnête. Voici déjà un exemple qu'il est bon d'ancrer en soi : Face à la tentation de perdre l'espoir, de culpabiliser et de se retirer dans l'isolement, la veuve ne se laisse pas ébranler par le rejet du juge. Pendant tout le temps de son attente, elle reste assurée de son droit et continue sa requête. Peut-être connaît-elle déjà la prière que Jésus a enseignée ?

Et qu'advient-il de cette prière insistante ? Le juge inique fini par capituler. Il décide de défendre les droits de la veuve – même si ce n'est que pour enfin se débarrasser d'elle. Ce juge inique, qui représente-t-il ? La parabole nous le dit : c'est Dieu. Dieu, représenté par un personnage si négatif ? Eh oui : Comme toute bonne parabole, celle-ci contient son élément de surprise pour nous réveiller, pour nous faire réfléchir. Si même ce juge suprêmement méchant se plie pour servir cette veuve, alors notre Dieu ne nous oubliera certainement pas si nous faisons appel à lui !

Voici ce qui est aussi dit dans le commentaire de la parabole, qui se termine avec la question : « Mais quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? » Cette question insiste encore une fois sur l'urgence de persévérer dans la prière, même si sa réalisation se fait attendre. Il ne s'agit en effet pas de savoir *si et quand* nos prières seront exaucées. Elles le seront en leur temps, nous promet l'Evangile de Luc. Le commentaire de la parabole se préoccupe surtout du découragement dans les communautés chrétiennes qui s'attendaient à ce que le Royaume de Dieu s'établisse rapidement. Face à la durée de l'attente, beaucoup de gens se mirent à questionner leur adhérence à la foi en Christ.

Et pourtant, de continuer de nourrir la foi en Christ est un premier acte de victoire sur le monde : Car en priant, je déclare déjà mon appartenance à cet autre monde, encore invisible, de justice et de paix en Dieu. En priant, je peux trouver le courage pour continuer mon chemin aujourd'hui, pour mettre mes pieds et mes mains à son service. Amen.